



NEWSLETTER #15

TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE ET PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX



Nouvel appel à projets doté d'une enveloppe de 450 millions d'€

Ce nouvel appel à projets, doté de 450 millions d'euros, est le quatrième lancé par l'État depuis 2008. Cette aide financière de l'État a pour objectif de **favoriser le développement des transports collectifs en site propre**. Cette démarche permettra d'atteindre un haut niveau de performance en termes de **capacité**, de **qualité de service** et de **vitesse commerciale**.

Par ailleurs, les projets desservant les quartiers de la politique de la ville, participant à l'**amélioration de la qualité de l'air** ou **favorisant le lien entre transport et urbanisme** bénéficieront d'un bonus.

Cet appel à projets incorpore un nouveau volet sur les pôles d'échanges multimodaux. L'État souhaite en effet favoriser les **solutions de connexion entre les différents modes de transport et les déplacements multimodaux**.

Avant le vendredi
30 avril 2021 minuit

[Retrouvez ici le cahier des charges et les annexes à compléter.](#)

[Les dossiers devront être déposés au format numérique](#)

[sur le site Demarches-Simplifiees.](#) 

Le lancement de cet appel à projets marque une nouvelle étape, qui permet de **préparer l'avenir** en investissant au profit de **modes respectueux de l'environnement**. L'État mesure la nécessité d'accompagner les autorités organisatrices dans leurs futurs investissements, au bénéfice des usagers des transports et de la relance économique.